

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 MARS 2015**

**Délibération**  
n°2015.03.097

**Modification du  
tableau des effectifs**

**LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2015**

**Secrétaire de séance** : Jacky BOUCHAUD

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, Karen DUBOIS à Yannick PERONNET, Nicole GUENOLE à Jean-Luc VALANTIN, Elisabeth LASBUGUES à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

**Excusé(s)** :

Michel GERMANEAU, Jacques PERSYN, Olivier RIVIERE

**Absent(s)** :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Nicole GUENOLE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.03.097**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / RESSOURCES  
HUMAINES

Rapporteur : Madame BERNAZEAU

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

**1. Direction de l'attractivité, économie et emploi**

Des opportunités de recettes nouvelles existent au travers des dispositifs financiers européens (FEDER, FSE, INTERREG...) mais aussi nationaux.

Afin de rechercher et de mobiliser ces crédits, il est proposé de renforcer, pour une période d'un an renouvelable une fois, la mission Coopérations Internationales et Contractualisations par un poste de chargé de « cofinancements et montage de projets » (rédacteur – catégorie B). Il aura pour tâches d'assurer une veille sur les dispositifs et appels à projets, de constituer des dossiers de cofinancements en lien avec les services opérationnels. Une évaluation de ce renfort sera assurée au terme de la 1ère année de contrat, afin de mesurer les contributions financières mobilisées.

**2. Direction des ressources - systèmes d'information**

Afin de disposer des compétences en matière de pilotage des projets informatiques de développement et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage opérationnelle, notamment en e-administration et dématérialisation, compétence non conservée dans le cadre du futur service commun "architecture des systèmes et réseaux", il convient de prévoir la création du poste de chef de projet "études et développement des systèmes d'information".

**3. Direction des politiques communautaires - médiathèque**

En prévision de la livraison de l'équipement, il convient de prévoir le recrutement pour le 2nd semestre 2015, d'un responsable bâtiment afin d'assurer et coordonner à titre principal les opérations de maintenance, de sécurité et de régie spectacles de l'Alpha.

**4. Direction cadre de vie, espaces publics, proximité**

**Assainissement et atelier mécanique**

Afin de remplacer un agent admis à faire valoir ses droits à la retraite et un autre parti par mutation, il convient de transformer leur poste d'agent de maîtrise en un poste du cadre d'emplois des adjoints techniques.

**Déchets ménagers**

Afin de poursuivre le développement de la mission prévention en lien avec l'ADEME, il est proposé de pérenniser un poste d'agent de prévention-tri dans le cadre d'emplois des adjoints techniques.

.../...

**Ajustement du tableau des effectifs** : par ailleurs, le suivi précis du tableau des effectifs a permis de relever l'existence de postes vacants depuis plusieurs années, notamment pour des agents en position de détachement. Ces postes n'ayant pas vocation à être pourvus, il est proposé de les redéployer ou de les supprimer. Cette proposition répond à l'obligation de l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, de financer au budget tous les postes figurant à l'état du personnel annexé au BP.

Les modifications du tableau des effectifs sont reprises ci dessous :

Direction	création	Nbre	Suppression	Nbre
Direction attractivité, économie, emploi	<b>cadre d'emplois des rédacteurs (temporaire 2 ans)</b>	1		
Direction des ressources - systèmes d'information	<b>cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs</b>	1		
Direction des politiques communautaires - médiathèque	<b>cadre d'emplois des techniciens, agents de maîtrise ou adjoints techniques</b>	1		
Direction aménagement du territoire, mobilités, développement durable	<b>cadre d'emplois des ingénieurs</b>	1	<b>cadre d'emplois des ingénieurs en chef</b>	1
	<b>cadre d'emplois des rédacteurs (temporaire 2 ans)</b>	1	<b>cadre d'emplois des attachés</b>	1
Direction de la communication	<b>cadre d'emplois des attachés</b>	1	<b>directeur territorial</b>	1
Direction cadre de vie, espaces publics, proximité - Asst	<b>cadre d'emplois des adjoints techniques</b>	2	<b>cadre d'emplois des agents de maîtrise</b>	2
Direction cadre de vie, espaces publics, proximité - atelier				
Direction cadre de vie, espaces publics, proximité - déchets ménagers	<b>cadre d'emplois des agents de maîtrise et adjoints techniques</b>	1		
Diverses directions - postes vacants pour détachement n'ayant pas vocation à être pourvus et financés au BP			<b>cadre d'emplois des administrateurs</b>	3
			<b>cadre d'emplois des ingénieurs</b>	1
			<b>cadre d'emplois des agents de maîtrise</b>	1
			<b>cadre d'emplois des adjoints techniques</b>	4

.../...

## 5. Diverses directions

Afin de procéder à la nomination des fonctionnaires dont les dossiers d'avancement de grade et de promotion interne seront soumis à l'avis de la prochaine commission administrative paritaire, je vous propose de créer, par anticipation, les postes correspondants aux possibilités maximum de nominations, à compter du 1er juin 2015.

Selon les avis émis et les décisions de nomination prises par Monsieur le Président, ces créations seront neutralisées par la suppression des postes des agents promus lors d'un prochain conseil communautaire.

Cadre d'emplois ou Grade	Nombre de postes
Attaché (attaché pal)	2
Ingénieur (en chef de classe exceptionnelle et principal)	3
Professeur enseignement artistique (hors classe)	2
Infirmier en soins généraux (hors classe)	1
Rédacteur (rédacteur et rédacteur ppal 2ème et 1ère classe)	7
Assistant de conserv. patr. et biblio.(assist. ou ppal 2è classe)	1
Agents de maîtrise (agent de maîtrise et agent de maîtrise ppal)	2
Adjoint technique (3 adj tech ppal 1è cl +7 adj tech ppal 2è cl + 9 adj tech 1è cl)	19
Adjoint administratif (1 adj adm ppal 1è cl + 5 adj adm ppal 2è cl)	6
Adjoint du patrimoine (ppal 2ème classe)	1
Auxiliaire du puériculture (1 aux ppal de 1ère classe + 2 ppal de 2ème classe)	3

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 18 mars 2015,

Sous réserve de l'avis du comité technique du 20 mars 2015,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la modification du tableau des effectifs ci dessus, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015,

**D'AUTORISER :**

- le recrutement temporaire de 2 agents non titulaires dans le cadre d'emplois des rédacteurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 348 à l'indice brut 576) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper respectivement les fonctions de chargé de cofinancements et montage de projets ou de chargé du suivi des opérations de renouvellement urbain, pour 2 ans à compter de la date de recrutement,

.../...

- dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 379 à l'indice brut 801) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chef de projet informatique,
- dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des attachés (grille indiciaire allant de l'indice brut 379 à l'indice brut 801) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de responsable de la communication.

**DE PREVOIR** les crédits correspondants aux budgets 2015 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>02 avril 2015</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>02 avril 2015</b>